



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseil supérieur de la marine marchande

SÉANCE PLÉNIÈRE

Jeudi 5 juillet 2018 de 14h 00 à 17h 30

Union des Ports de France,
8 place du Général Catroux,
75 017 Paris.

Ordre du jour :

- 1. 14h 00 à 14h 10 :** Approbation du compte rendu de la séance plénière du 31 mai 2018 ;
- 2. 14h 10 à 15h 15 :** Présentation par la direction des Affaires maritimes et examen pour avis des textes suivants :
 - Projet de mesure T1 visant à attribuer un permis d'armement à tous les navires professionnels afin d'assurer une approche intégrée de la sécurité du navire.
 - Projet de mesure T2 visant à instaurer un système d'inspection ciblée de normes de sécurité des navires de moins de 24 mètres à partir de déclarations annuelles d'auto-évaluation des armateurs, et facturation de certains frais ;
 - Projet de mesure L11 visant à définir un cadre pour les drones maritimes et navires autonomes ;
 - Projet de mesure T7 relative à l'«effectivité des contrôles des navires en mer» ;
 - Projet de décret relatif à la procédure de plaintes ou de réclamations des gens de mer travaillant à bord des navires battant pavillon français ;
 - Projet de décret modifiant le décret n° 84-810 relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, à la prévention de la pollution, à la sûreté et à la certification sociale des navires en qui concerne les réclamations des gens de mer.
 - Projet de décret modifiant plusieurs décrets relatifs à la formation professionnelle maritime et l'organisation des services des affaires maritimes.
- 3. 15h 15 à 16h 15 :** Intervention de M. Vuillemin, directeur des services de transports (DST), concernant la politique portuaire française et débat ;
- 4. 16h 15 à 16h 45 :** Intervention de M. Coquil, directeur des Affaires maritimes (DAM), concernant les mesures prises et envisagées dans le cadre des Comités interministériels de la mer ;
- 5. 16h 45 à 17h 15 :** Intervention de Mme Camille Servetto, chargée de mission "politiques publiques en mer" au Ministère des Outre-mer, concernant les mesures prises et envisagées dans le cadre des Comités interministériels de la mer relatives aux Outre-mers ;
- 6. 17h 15 à 17h 30 :** Questions diverses.